

Élections 2026. Moins de femmes élues qu'en 2022 : à quand une loi sur la parité ?

Québec, le 7 octobre 2026 – Au terme des élections générales de 2026, 57 femmes ont été élues, soit 45 % des sièges à l'Assemblée nationale du Québec, comparativement à 46 % en 2022. Le Québec demeure donc dans la zone paritaire, mais ce léger recul rappelle qu'aucun acquis n'est garanti.

Rappelons que la parité correspond à une représentation égale de 50 % de femmes et de 50 % d'hommes.

Pour tenir compte de la part d'incertitude propre au résultat électoral, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie ([GFPD](#)) retient une zone paritaire politique située entre 45 % et 55 % . C'est un principe simple : les femmes et les hommes, qui composent à parts presque égales la société québécoise, doivent être représentés de façon équilibrée dans les instances où se prennent les décisions qui façonnent notre avenir collectif. C'est une question de justice, de représentation et de qualité démocratique.

UNE LOI REQUISE POUR PÉRENNISER LA PARITÉ

Les données du [Moniteur de la parité](#) du GFPD ont permis d'examiner non seulement le nombre de candidatures féminines, mais aussi les circonscriptions dans lesquelles elles sont présentées. Les résultats sont éloquentes : les partis sont capables de recruter autant de femmes que d'hommes et de les présenter aussi bien dans des circonscriptions sûres ou gagnables.

Durant cette campagne, les partis politiques ont démontré que la parité est accessible. Le défi n'est plus de prouver qu'elle peut être atteinte, mais de s'assurer qu'elle ne puisse plus reculer au gré des élections, ni dépendre de la bonne volonté des chefs et cheffes de partis.

« Seule une loi permettra de garantir durablement la présence des femmes au Parlement. Nous ne savons pas à quoi ressemblera le Québec politique dans 20, 30 ou 50 ans. C'est justement pour cela que la parité ne peut pas reposer uniquement sur la bonne volonté des personnes qui dirigent les partis à un moment donné : elle doit être protégée dans le temps, » a rappelé Valérie Caron, la directrice générale du Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

PROCHAINE ÉTAPE : UN PREMIER CONSEIL DES MINISTRES PARITAIRE POUR UN GOUVERNEMENT DU PARTI QUÉBÉCOIS ?

Le GFPD félicite le prochain premier ministre du Québec, Paul St-Pierre Plamondon, pour son élection et l'invite à poser un geste historique : faire de son gouvernement le premier gouvernement du Parti québécois à former un Conseil des ministres paritaire, composé à parts égales de femmes et d'hommes.

« Avec 57 femmes nouvellement élues, le prochain gouvernement dispose d'un important bassin de talents féminins. Nous invitons donc le chef du Parti québécois à saisir cette occasion pour marquer l'histoire de son parti en formant un Conseil des ministres pleinement paritaire. Ce geste permettrait, dès le début de son mandat, de témoigner clairement de l'importance qu'il accorde à l'égalité entre les femmes et les hommes. » - Valérie Caron, directrice générale du Groupe Femmes, Politique et Démocratie.

Compilation et analyse : Moniteur de la parité, Groupe Femmes, Politique et Démocratie

À propos du GFPD : Créé en 1999, le GFPD œuvre depuis plus de 25 ans à la formation, à la mobilisation et à l'accompagnement des femmes souhaitant s'engager en politique. L'organisme s'emploie à promouvoir l'égalité des genres et à renforcer la place des femmes dans les institutions démocratiques. Organisme autonome d'éducation populaire à but non lucratif, il est indépendant de tout parti et, de façon plus générale, de tout groupe de revendication.

– 30 –

Disponibilité média : Valérie Caron, directrice générale du GFPD, est disponible pour accorder des entrevues et commenter les résultats électoraux, la représentation des femmes à l'Assemblée nationale et les enjeux liés à la parité.

Source des données : Élections Québec, compilation et analyse par le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)

Informations :

Laure-Alexia Borie, coordonnatrice des communications

(367) 380 3121 - communications@gfpd.ca

Jimmy Jolicoeur, consultant GFPD

418 573-8105, jimmy.j@agencemonument.com